



LE JASEUR MUNICIPAL

Bulletin d'information mensuel
AVRIL 2020

AFFAIRES MUNICIPALES Compte de taxes 2021

IMPORTANT

Afin de permettre à la Municipalité de faire une taxation juste et équitable pour tout le monde, la direction générale demande à ses contribuables de vérifier leurs comptes de taxes afin que ceux-ci soient bien taxés selon leurs statuts.

Ainsi, si au cours des années, vous avez subi les changements suivants:

- A ou n'a plus d'animaux de compagnie (chien);
- Est devenue ou était une érablière;
- Vous avez lancé un commerce ou fermé un commerce;
- Vous avez des bâtiments agricoles avec ou sans animaux (ceci a un impact direct sur les taxes);
- Vous avez un logement à même votre propriété ou défait un logement ;
- Etc.

Ceci nous permettra de mettre à jour la taxation 2021 afin que tous nos contribuables soient taxés comme il se doit et que cela soit plus juste pour chacun. Pour tous changements que vous avez pu effectuer, veuillez communiquer avec la Municipalité au 819 560-8535. Merci de votre aide pour une taxation 2021 juste et équitable!

Pompiers(ères) volontaires!

La Municipalité de La Patrie souhaite féliciter monsieur Philippe Carrier pour l'obtention de son diplôme, le faisant passer de pompier recruté à pompier volontaire!

La municipalité est fière de l'implication de ses citoyennes et citoyens et de ceux des municipalités environnantes pour leur investissement à devenir pompier volontaire pour la municipalité!

Félicitations à monsieur Philippe Carrier ainsi qu'à tous nos pompiers volontaires de La Patrie!

Louis Desnoyers, directeur incendie, Marilou Delage, directrice adjointe, Alain Delage, OSST, Daniel Picard, lieutenant,

Nos pompiers : Sylvain Bouchard, Michel Audet, Jowel Blais, Philippe Carrier, Nelson Davis, Luc Gaudreau, Frédérick Sylvain;

Nos recrues : Pierre-Luc Beaulieu, Mathieu Lauzon, Francine Talbot, Marc-Antoine Ouellette, Alex Labbé, Catherine Martel, Patrick Delage et Michael Lescault.



Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe de la susdite municipalité, que la municipalité de La Patrie décrète ce qui suit :

Coronavirus (Covid-19) - La Municipalité de La Patrie annonce la fermeture de certains bâtiments municipaux jusqu'à nouvel ordre.

Dans la foulée des moyens mis de l'avant afin de protéger la population face à la pandémie de la COVID-19 et pour faire suite aux recommandations de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest qui demande à l'ensemble des organismes municipaux du Québec d'interdire temporairement au public l'accès aux équipements et aux lieux intérieurs destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives ou communautaires, sauf s'ils servent provisoirement à des fins de santé ou de sécurité publique.

Ainsi, la Municipalité de La Patrie annule toutes les réservations jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire, les activités de la FADOQ, cours de danse country-pop, cours de violon, cours de piano et les autres rassemblements qui pourraient avoir lieu dans les locaux municipaux. Ceci concerne autant les organismes ayant un local au Centre communautaire.

Merci de votre compréhension. La Municipalité de La Patrie vous tiendra informée des changements. Prenez note que le bureau municipal restera ouvert aux heures habituelles et accessible aux citoyennes et citoyens.

Secours-Amitié Estrie : Un service d'écoute téléphonique ouvert tous les jours. Appelez-nous au 819-564-2323

Dans ce contexte exceptionnel, il est important que vous puissiez vous exprimer à une personne de confiance, présente pour vous écouter. Les écoutants du service d'écoute sont présents pour vous entre 8 h le matin et 3 h la nuit peu importe ce que vous vivez. Si la ligne est occupée, n'hésitez pas à rappeler.

Secours-Amitié Estrie, c'est une ligne d'écoute téléphonique généraliste, anonyme et confidentielle à l'écoute 7 jours sur 7, de 8h à 3h du matin au 819-564-2323.

Coronavirus (COVID-19)

Trousse d'information générale

Les personnes désirant obtenir de l'information sur la situation du COVID-19 au Québec sont invitées à visiter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

Toute personne qui pense être atteinte du COVID-19 ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à composer, à compter du 9 mars 2020, le 1 877 644-4545.

- Dans l'intervalle, la population peut, en tout temps, joindre Info-Santé 811.

Mesures de prévention générale

Les mesures d'hygiène reconnues sont recommandées pour tous :

- Se laver les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utiliser un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observer les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez et se couvrir la bouche et le nez avec son bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.

Informations pour les personnes de retour de l'étranger

Le niveau de risque pour les Canadiens qui voyagent à l'étranger varie en fonction de la destination.

Il est recommandé de consulter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) afin de connaître les recommandations pour chaque pays.

Mesures aux frontières

Dans les aéroports canadiens

- Tous les passagers en provenance des pays affectés par le COVID-19 reçoivent un feuillet détaillant les recommandations à suivre.
- Les passagers qui se rendent aux bornes automatiques doivent également répondre à des questions spécifiques sur leur état de santé et leur histoire de voyage.

Personnes éprouvant des symptômes

- Les personnes qui indiquent éprouver des symptômes à l'aéroport sont évaluées par un agent de la quarantaine.
- La Loi sur la mise en quarantaine permet à cet agent de prendre des mesures appropriées en présence d'un risque potentiel pour la santé publique, comme ordonner que le voyageur soit transporté à l'hôpital pour y subir un examen médical.

Retour au pays des personnes n'éprouvant pas de symptômes

- Il est important que les personnes surveillent leur état de santé à leur retour au pays. Il se peut qu'elles aient été en contact avec le nouveau coronavirus pendant leur séjour à l'étranger.
- Pour une période de 14 jours à partir de la date de votre retour au Canada, l'Agence de santé publique du Canada demande de surveiller l'apparition de fièvre, de toux et de difficultés à respirer.
- Si une personne présente ces symptômes, elle doit s'isoler à la maison le plus rapidement possible et appeler immédiatement les autorités de santé publique compétentes.

Recommandations particulières

- Toute personne ayant voyagé dans les régions du monde à risque de contagion au cours des derniers mois doit :
 - Limiter ses contacts avec d'autres personnes durant les 14 jours à compter du jour où elle a commencé son voyage vers le Canada. Cela signifie l'auto-isolement et de rester à la maison.
 - Communiquer avec l'autorité locale de santé publique dans les 24 heures suivant son arrivée au Canada.

PROTÉGEZ LA SANTÉ DES AUTRES !

Tousser ou éternuer sans contaminer



1

Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussiez ou éternuez.



2

Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.



3

Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.



4

Lavez-vous les mains souvent. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit antiseptique.

SI VOUS ÊTES MALADE, ÉVITEZ DE RENDRE VISITE À VOS PROCHES.

Québec.ca

Votre
gouvernement

Québec

POUR BIEN VOUS LAVÉR LES MAINS, VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE :



- 1 Mouillez-vous les mains avec de l'eau tiède.



- 2 Appliquez du savon.



- 3 Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes.



- 4 Il est important que vous savonniez toutes les surfaces de vos mains : les doigts, entre les doigts, le pouce, la paume, le dessus de la main et les ongles.



- 5 Rincez-vous les mains sous l'eau.



- 6 Séchez-vous les mains avec un essuie-tout, une serviette propre en tissu ou un séchoir à main.



- 7 Fermez le robinet avec l'essuie-tout, lorsque disponible.

LAVEZ-VOUS LES MAINS SOUVENT POUR ÉVITER DE CONTRACTER UNE INFECTION

Au cours d'une journée, vous touchez à plusieurs objets qui peuvent avoir été contaminés par des virus et des bactéries laissés par vous ou par d'autres personnes. Lorsque vous portez vos doigts contaminés à vos yeux, à votre nez ou à votre bouche, vous augmentez vos risques d'attraper une infection courante comme la grippe, le rhume ou la gastro.

TOUT LE MONDE DOIT SE LAVÉR LES MAINS :

les enfants, les adultes de tout âge, les travailleurs de tous les milieux (hôpitaux, restaurants, garderies, etc.), qu'ils soient malades ou non.

IL EST IMPORTANT DE SE LAVÉR LES MAINS :

- lorsqu'elles sont visiblement sales ;
- après avoir toussé ou éternué ;
- après s'être mouché ou avoir mouché un enfant ;
- avant de manipuler de la nourriture ;
- après avoir manipulé de la nourriture ;
- après être allé aux toilettes.

Saviez-vous que le lavage des mains est un excellent moyen d'empêcher la transmission des infections d'une personne à une autre ?

VOUS POUVEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE

- Lavez-vous les mains souvent avec du savon et de l'eau. Il n'est pas nécessaire d'employer un savon antibactérien.
- Apprenez à vos enfants et à vos proches à bien se laver les mains et encouragez-les à le faire fréquemment.
- Assurez-vous que du savon est disponible dans votre environnement : aux toilettes, à l'école de votre enfant, à votre lieu de travail et aux endroits où vous mangez.

Le Programme de produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense® d'Hydro-Québec

Il y a quelque temps, la municipalité de La Patrie a adhéré au **Programme de produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense®** d'Hydro-Québec et a fait l'achat de plusieurs pommes de douche pour aider les citoyens à économiser l'eau.

La plupart des trousseaux ont été distribués gratuitement. Les gens n'avaient qu'à venir directement au bureau municipal pour se procurer une trousse.

En date d'aujourd'hui, si vous n'êtes toujours pas venu vous procurer gratuitement une trousse, il nous reste six trousseaux téléphone :

Et trois trousseaux ordinaires!



*Prenez rendez-vous pour vous procurer
une trousse
d'économie d'eau à votre bureau
municipal! 819 560-8535
Merci à tous!*

Concours photos 2020

Par cette épreuve difficile que nous passons en tant que communauté, nous pensons qu'occuper notre esprit créatif peut être positif pour tous. À cet effet, nous mettons en place un petit concours photo ouvert à tous les résidents de La Patrie. Ce concours s'adresse à tous les groupes d'âges.

Que ce soit avec un appareil photo conventionnel ou un téléphone cellulaire, prendre une photo est un geste banal aujourd'hui. Le défi sera de rendre ce geste créatif en choisissant vos sujets avec soin et imagination et en jouant avec la lumière ambiante du jour ou artificielle.

Nous vous encourageons à soumettre vos photos individuellement ou en famille en faisant participer les enfants et les adultes. Lancez-vous des défis, soyez créatifs et amusez-vous en capturant de belles photos et en contemplant celles des autres participants.

Ceux et celles qui ne peuvent profiter d'une sortie extérieure pourront vivre ce début de printemps par vos photos. Rien ne nous empêche de marcher à l'extérieur tout en respectant les consignes de distanciation sociale. Le printemps ne fait qu'à peine débiter et la nature reprend vie



Ouvert aux résidents de tous âges de La Patrie, Chartierville et Scotstown!

Gratuit
Amusant
Créatif

Exposition virtuelle
et

Exposition officielle à venir sur papier
au Centre Communautaire de La Patrie
à la fin des mesures de confinement
Détails : <https://www.lapatrie.ca/>

tranquillement. Capturez ces moments et partagez-les en participant au concours. Vous trouverez tout autant de sujets photographiques à l'intérieur de votre maison.

Exposition virtuelle et vote du choix du public

Les trois albums photos représentant les trois catégories seront en ligne sur le site Internet de la municipalité.

Tout et chacun pourra voter chaque semaine, en ligne, pour les photos coup de cœur de la semaine se terminant les samedis. Les résultats seront publiés au courant de la semaine suivante sur le site Internet et sur la page Facebook de la municipalité. Les photos coup de cœur seront aussi publiées sur la page Facebook.

Tous les détails ont disponibles sur le site Internet de la municipalité : <https://www.lapatrie.ca/>.

Au nom de la municipalité de La Patrie, nous vous convions donc à participer en grand nombre et aussi souvent que vous le désirez. N'oubliez pas de voter pour vos coups de cœur : <https://www.lapatrie.ca/fr/votesconcoursphotos2020.htm>

Chevaliers de colomb!

Prenez note que le brunch du cinq avril est annulé et qu'il n'y a plus de réunion et d'activités qui nécessitent des rassemblements jusqu'à nouvel ordre.
Merci de votre compréhension!



Mise à jour des informations sur le site Internet de la municipalité

Avis à tous les responsables d'organismes communautaires et entrepreneurs locaux desservant La Patrie.

Nous sommes à réviser l'exactitude des informations qui apparaissent sur le site de la municipalité. Pour ce faire, nous avons besoin de votre aide afin de publier les bonnes informations aux citoyens.

Auriez-vous l'amabilité de jeter un coup d'œil à la section "LA VIE CHEZ NOUS" sur le site de la municipalité <https://www.lapatrie.ca/> ? Jetez un coup d'œil aux différents sous-menus pour repérer votre organisme ou commerce et laissez-nous connaître tous les changements nécessaires. Si votre organisme ou commerce n'y est pas, fournissez-nous le nom du commerce ou organisme, adresse, no de téléphone, adresse courriel, site web si vous en avez un, votre nom et le nom des responsables s'il y a lieu. Bref toutes les informations nécessaires pour que les citoyens puissent vous rejoindre si votre produit ou service les intéresse.

Ce service de votre municipalité est gratuit pourvu que vous soyez situé sur le territoire de La Patrie.

Les changements, si requis, devront être acheminés par courriel : dev.lapatrie@hsfqc.ca ou en complétant le formulaire en ligne dans la section "NOUS JOINDRE" dans le sous-menu "WEBMESTRE".

Merci de votre collaboration habituelle
Patrice Amyot
Webmestre/Agent de développement

Valoris s'ajuste aux demandes de ses partenaires

Bury, 26 mars 2020 – La Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke a annoncé cet après-midi lors de la séance ordinaire de son conseil d'administration que le site de Bury et le centre de transfert de Sherbrooke n'offriront plus le dépôt des encombrants aux particuliers et cela jusqu'à nouvel ordre.

Valoris souhaite ainsi minimiser les risques de propagation de la COVID-19 découlant de la manipulation que nécessitent ces matières et des contacts avec la clientèle. Cette interdiction réduira également les risques pour les clients de circuler à travers les camions lourds.

Valoris continue d'être un partenaire engagé avec les municipalités membres et non membres qui lui acheminent leurs matières résiduelles pour les traiter. Voici la liste des services maintenus pour les municipalités et les compagnies faisant déjà affaire avec Valoris:

- le contrôle de l'accès au site de Bury,
- la pesée,
- l'enfouissement des déchets,
- les opérations de transbordement et de transport des déchets et des matières organiques par l'intermédiaire de notre centre de transfert situé à Sherbrooke,
- la valorisation des matières résiduelles organiques.

Il est important de souligner qu'un particulier qui décide de venir porter des résidus de CRD, des encombrants ou des déchets directement chez Valoris ou au centre de transfert pendant cette période de restriction se verra refuser l'accès au site.

-30-

Source :
Louis Longchamps
Directeur des communications
Valoris
819-560-8403 poste 2916



85, RUE DU PARC
COOKSHIRE-EATON (QUÉBEC) J0B 1M0
TÉL : 819-560-8400 | TÉLÉC : 819-560-8479

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC du Haut-Saint-François vient en aide à Moisson HSF pour faire face aux conséquences du Covid-19

Cookshire-Eaton, le 29 mars 2020 – Moisson HSF est l'organisme responsable de distribuer de la nourriture aux plus démunis, tout en les aidant à s'en sortir, entre autres à travers le Continuum de services. Avec la pandémie du Covid-19, l'organisme fait face à deux défis majeurs, soit une augmentation substantielle du nombre de bénéficiaires en lien notamment avec les nombreuses mises à pied, ainsi que l'incapacité de réaliser les habituelles activités de levée de fonds qui financent les opérations. Malgré les efforts de compression, cette situation cause un manque à gagner estimé à 34 000 \$.

Les élus autour de la table du conseil de la MRC, dirigés par le préfet Robert Roy, sont très sensibles aux conséquences majeures sur nos concitoyens, de la pandémie et des nécessaires directives gouvernementales. Par ailleurs, ils sont également particulièrement préoccupés par l'utilisation parcimonieuse des fonds publics qui leur sont confiés en cette période de difficulté financière de plusieurs contribuables. La MRC a la chance d'avoir comme moyen d'intervention des fonds de développement décentralisés par le gouvernement du Québec. Ces fonds doivent servir à financer la stratégie de développement local de la MRC, entre autres Ose le HAUT et la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. La MRC et ses partenaires ont mis en place un modèle d'accompagnement des personnes en situation de besoin vraiment innovant et performant : le Continuum de services. Grâce à ce processus, toute personne qui interpelle une organisation offrant de l'aide est accueillie, accompagnée et au besoin, dirigée au bon endroit, avec un suivi. Le Continuum de services est la pierre angulaire de notre stratégie de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Moisson HSF est une organisation – clé du Continuum, en ce sens qu'elle répond à un besoin essentiel et contribue de façon importante à ce dernier. La MRC versera donc 34 000 \$ à partir de son Fonds de développement local et régional (FDLR), pour soutenir cette impérative mission, notamment en période de fragilisation causée par le Covid-19. La MRC profite de l'occasion pour saluer le travail précieux, toujours exemplaire et rigoureux de son conseil d'administration, sa direction générale, les employés et les bénévoles. Nous saluons également le partenariat avec l'organisme mandataire du transport collectif de la MRC, Transport de personnes HSF, qui permet la mise en place d'un système de livraison qui contribue à bien offrir les services et à favoriser le confinement en cours.

En cette période difficile, soyons attentifs au besoin des gens qui nous entourent.

—30—

Source : Robert G. Roy
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François
prefet.mrc@hsfqc.ca



L'épicerie et la station d'essence seront fermées jusqu'à nouvel ordre les dimanches pendant la crise du coronavirus.

Nos employés ont droit à un repos bien mérité en cette période où le stress et l'augmentation des tâches exigent beaucoup d'eux. Les membres du conseil d'administration veulent souligner la qualité exceptionnelle de leur dévouement.

Votre sourire, quand vous les croisez à l'épicerie et dans la rue, met du baume sur leur coeur. Personne n'est responsable des désagréments causés.

Les conditions que nous imposent cette crise peuvent causer des approvisionnements inconstants et des "trous" dans les tablettes. Tous, nous mettons nos énergies pour continuer à offrir le meilleur service possible dans ces conditions

Mot du directeur général Ghislain Larochelle

Inutile de le rappeler, les habitants de la planète vivent au temps du COVID-19, un nouveau coronavirus qui dicte des directives impérieuses pour en contrôler l'évolution.

À La Patrie et autour, tous veulent collaborer pour ne pas contaminer parents et amis, et éviter l'engorgement dans les hôpitaux.

Les différents paliers de gouvernement nous contraignent à agir autrement. Pas à arrêter de vivre !

La Coop La Patrie modifie son fonctionnement pour s'adapter à la situation.

À l'épicerie et l'essence :

Nourrir les gens est prioritaire. Le réaliser tout en luttant contre la propagation du virus s'avère essentiel. Notre Bonichoix déploie une série de mesures pour éviter que ce virus, et d'autres n'affectent la santé des nôtres. Voici quelques-unes de ces directives.

1. Nous demandons à tous les clients
 1. De venir individuellement faire leur commande. Éviter de venir en groupe ou en famille,
 2. À l'entrée, nous demandons d'utiliser le germicide mis à votre disposition pour vous désinfecter les mains. N'oubliez pas que c'est de la nourriture que nous vous offrons..., et que les employés travaillent fort pour assurer la salubrité des lieux.
 3. De payer avec une carte de débit ou de crédit le plus possible. Les employés ne manipulent plus l'argent, sauf dans le cas où la personne n'a pas ce genre de carte.
2. Une nouvelle plage horaire est définie pour permettre à notre personnel de bien remplir leur travail. La désinfection fréquente des équipements de l'épicerie, les obligations sanitaires imposées, la prise de commande par téléphone, la préparation des commandes la livraison

et bien d'autres corvées nécessitent un accroissement majeur de la tâche des employés.

1. L'épicerie et l'essence fonctionnent de 7 h à 18 h et le samedi, de 8 h à 18 h.
2. Commande téléphonique au 819-674-4413 à partir de 9 h jusqu'à 18 h :
3. Livraison épicerie et médicament :
 1. dans un rayon de 5 km : 4 \$
 2. au-delà et dans les municipalités périphériques : 8 \$
 3. gratuit pour les aînés de 70 et plus dans un rayon de 5 km
3. Nous allons garnir régulièrement nos comptoirs de prêt-à-manger de repas préparés.
 1. Des menus seront affichés régulièrement sur la page Facebook de la Coop La Patrie.
 2. N'hésitez pas à le faire savoir en partageant sur vos pages personnelles. Parlez-en à celles et ceux que vous connaissez qui n'ont pas accès à l'internet.
4. Des auto-collants seront disposés sous peu sur le plancher de l'épicerie pour aider à garder les distances nécessaires pour éviter la contagion.
5. Votre commande sera emballée dans des sacs de papier ou de plastique biodégradable par un employé. Si vous voulez utiliser vos sacs réutilisables, vous devrez emballer vous-même vos achats.
6. Les valideuses de Loto-Québec sont fermées par ordre gouvernemental.
7. Tous les employés sont tenus de respecter un lot de directives sanitaires, assurez-vous de les aider en les comprenant, les respectant et en vous conformant aux directives dictées.

Malgré les regrettables problèmes d'approvisionnement que causent les mesures gouvernementales, notre Coop La Patrie a prévu le coup en doublant les commandes afin de ne pas être en rupture de stock. Les produits sanitaires, les aliments frais, surgelés ou en conserve, les produits de boucherie, les fruits et légumes, et les alcools ne devraient pas manquer dans les tablettes.

Dans nos démarches pour l'identification et l'exactitude des prix que nous avons entrepris depuis quelque temps, nous allons suivre les directives de Sobey's. L'entreprise nous suggère fortement de maintenir « la clarté des prix. » Elle souhaite que les étiquettes de spéciaux soient disposées de façon à ce qu'elles se retrouvent par-dessus les étiquettes habituelles pour que les clients les comprennent et fassent confiance à la valeur d'économie indiquée sur l'étiquette. Sobey's insiste en indiquant que « c'est une excellente occasion de montrer ce que vous avez à offrir et de gagner ces clients à long terme. »

Santé Canada rappelle que le port des gants ne remplace pas le lavage des mains. Le gouvernement est « fermement convaincu que le lavage fréquent des mains est le meilleur moyen d'assurer notre sécurité. »

Essence

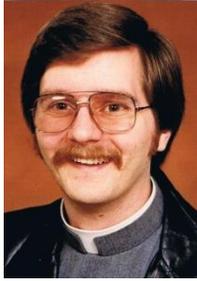
Dans les circonstances actuelles, il n'est plus nécessaire de déposer une preuve d'identification pour se procurer de l'essence.

Quincaillerie, lingerie, matériaux de construction

1. Horaire :
 1. en semaine de 9 h à 17 h 30
 2. samedi : de 9 h à 16 h
2. livraison avec la camionnette ou le camion-grue dans la région, gratuite pour des commandes de plus de 200 \$

Merci de votre précieuse collaboration

La direction et le conseil d'administration



1980

Une fête sera célébrée pour
souligner les
« 40 ans de sacerdoce
de notre curé, l'abbé Gilles Baril »
Dimanche le 19 avril 2020



2020

Bonjour gens de La Patrie et des environs,

Un comité formé de représentant(e)s des 14 communautés chrétiennes de St-Joseph-des-Monts et de l'Unité pastorale Sainte-Marie du Lac (Lac-Mégantic) **vous invite à cette fête**. Voici l'horaire de la journée :

- *Une célébration eucharistique sera célébrée à 9 h 30 à l'église Ste-Agnès de Lac Mégantic.*
- *Un brunch, organisé par les Chevaliers de Colomb (Lac-Mégantic) permettra de continuer de fraterniser, tout cela dans la plus grande simplicité. Ce dernier aura lieu au 5400, rue Papineau, Centre Sportif de Lac-Mégantic*

Notre curé, Gilles, fut ordonné par Mgr Fortier à la paroisse Notre-Dame-de-Toutes-Joies à Asbestos, le 12 avril 1980.

Le 6 juin 1986, Gilles est nommé curé à La Patrie, Chartierville et Piopolis, tout en étant vicaire de N-D-des-Bois, Val-Racine et Woburn. Puis, c'est l'intégration de Scotstown et de Milan. Cela devient un nouveau projet de regroupement de paroisses. L'expérience durera 10 ans, soit jusqu'en 1996.

Le 1^{er} février 2015, Gilles fait un retour aux sources. Et oui! Mgr Luc Cyr le nomme curé de la Paroisse St-Joseph-des-Monts et de l'unité de Ste-Marie-du-Lac (Lac Mégantic). Il deviendra curé de 14 communautés/paroisses.

« Choisi pour servir en ta présence », la devise du nouvel ordonné s'est enrichie au fil de ses 40 années d'engagement. Avec tous les défis qu'il a dû relever, il a appris à nous associer à sa mission. Votre présence saura réjouir et réchauffer le cœur de notre curé Gilles! Bienvenue!

Pour assister à la célébration eucharistique vous n'avez qu'à vous rendre à l'église de Lac Mégantic pour 9 h 30

Pour assister au brunch vous devez acheter votre (vos) billets d'ici le 6 avril auprès de:

- Bureau de La Fabrique à La Patrie, 17 rue Racine Nord ou 888-2231
- M. Michel Morin nouvellement impliqué dans le comité de la pastorale 888-2529
- Mme Louise Patry Denis à Milan au 819-657-1152

Coût du billet: Adulte 15 \$ et 5 \$ pour les enfants de 6 à 10 ans. Si vous payez par chèque, il doit être fait à l'ordre de: *Fabrique Ste-Agnès (brunch)*

C'est au nom du comité organisateur et du Conseil de Gestion que l'église La Patrie vous invite!



La Méridienne

Le 27 novembre dernier, notre directrice est allée remettre un certificat à toutes les municipalités du Haut-Saint-François s'étant engagées contre la violence conjugale depuis 2017.

Lors de cette soirée, nous avons souligné l'implication des villes d'Ascot Corner, Chartierville, Cookshire-Eaton, East Angus, La Patrie, Lingwick, Newport, St-Isidore-de-Clifton, Scotstown et Weedon.

De plus, la MRC du Haut-Saint-François au grand complet a aussi adopté une résolution d'appui au projet « Municipalités alliées contre la violence conjugale ».

Nous tenons donc à les remercier de leur implication et de leur soutien dans la lutte à la violence conjugale! – avec Municipalité d'Ascot Corner, Cookshire-Eaton, East Angus, Canton de Lingwick, Municipalité de Newport, St-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et MRC du Haut-Saint-François.





La Coop, au cœur de son milieu

Épicerie, prêt à manger, boucherie,
fruits & légumes, essence et plus encore.

Tél : (819) 888-2520

Tout ce qu'il faut pour bâtir, rénover et ce,
à des prix compétitifs. Livraison des matériaux.

Tél : (819) 888-2575 - Quincaillerie
(819) 888-2383 - Matériaux

SABLES & GRAVIERS 4000

819 820-9415

160 QUATRE-MILLES
LA PATRIE

MG112 BRUT
MG56 0-2 PO.
MG20 0-3/4 CONCASSÉ
PIERRE NETTE
TERRE BRUNE TAMISÉE
SABLES: FILTRANT, ABRASIF, MORTIER, BÉTON, PLAGE

BIENVENUE
ENTREPRENEURS
& PARTICULIERS



DISTRIBUTION

	30	31 Distribution East Angus 11h- 12h30	1	2	3	4	5
Avr. 2020	6	7 Distribution Weedon 13h30-14h	8	9	10	11	12
	13 CONGÉ	14 <u>**Distribution reportée en raison du férié**</u>	15 Distribution Dudswell 10h Distribution La Patrie 14h	16 Distribution Scotstown 14h	17	18	19
	20	21 Distribution Cookshire 11h-12h	22 Distribution St-Isidore 10h30	23	24 BAR À POUTINE!! Arena de East Angus	25	26
	27	28 Distribution East Angus 11h- 12h30	29	30	1	2	3
Mai 2020	4	5 Distribution Weedon 13h30-14h	6	7	8	9	10
	11	12 Distribution Scotstown 14h	13 Distribution Dudswell 10h Distribution La Patrie 14h	14	15	16	17
	18 CONGÉ	19 <u>**Distribution reportée en raison du férié**</u>	20 Distribution St-Isidore 10h30	21 Distribution Cookshire 11h-12h	22	23	24
	25	26 Distribution East Angus 11h- 12h30	27	28	29	30	31



Transport de personnes HSF
Lundi le 30 mars 2020

Objets : Arrêt de la Ligne Verte et de la Ligne Bleue

Transport HSF vous informe que les circuits de la Ligne Verte et de la Ligne Bleu sont retirés de la programmation momentanément.

Le service régulier reprendra dès que les mesures liées à la COVID-19 seront levées.

Il est toujours possible pour les personnes à mobilité réduite ou pour celles ayant un rendez-vous médical de communiquer avec nous pour obtenir un transport.

Pour des informations supplémentaires, vous êtes invités(es) à communiquer avec nous au :
819.832.2711 de 8 h à 17 h du lundi au vendredi.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Thérèse Domingue
Directrice générale

Dessin à colorier!



Bon mois d'avril !

Municipalité de La Patrie
18, rue Chartier,
La Patrie (Québec) J0B 1Y0
Téléphone : 819 560-8535
Muni.lapatrie@hsfqc.ca

Heures d'ouverture

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mardi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé

Inspecteur en bâtiment – Les mardis de 13 h à 16 h 30
Monsieur Marc Turcotte

RAPPEL :

Dates des collectes d'ordures ménagères
et sélectives du mois d'avril 2020 :
Collectes sélectives : 3 et 17 avril 2020
Ordures ménagères : 1, 15 et 29 avril 2020

La prochaine assemblée du conseil municipal
aura lieu mardi 5 mai 2020

DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN
24 avril 2020

Pour demande de publication, s'adresser par courriel :
dga.lapatrie@hsfqc.ca
www.lapatrie.ca

Un merci spécial à Monsieur Jean-Claude Vézina
pour le temps consacré à la correction du Bulletin.